

"OBJECTIF ZÉRO DÉCHET" CONCOURS À DESTINATION DES RESTAURATEURS INDÉPENDANTS

CONTEXTE

Le 31 décembre 2023, tous les restaurateurs seront tenus de traiter leurs déchets alimentaires. Le Fonds Hexagonal de Sensibilisation et d'Information sur l'Alimentation Durable HÉSIODE soutien les restaurateurs indépendants et toute personne concernée par l'alimentation et la consommation durable. Géré par l'Association Française des Maîtres Restaurateurs, il organise son premier concours en faveur de la restauration durable avec 30 000 € à gagner !

Pendant la crise sanitaire, HÉSIODE a fait appel à la solidarité des acteurs de la restauration en faveur des restaurants en difficulté. Aujourd'hui, HÉSIODE va mettre en avant et récompenser les bonnes pratiques des restaurateurs indépendants dans le recyclage et l'économie circulaire : le traitement des déchets alimentaires.

RÈGLEMENT

HÉSIODE et l'AFMR vous proposent de présenter vos solutions sous forme de dossier À RENVOYER AVANT LE 30/06/2023.

Restaurateurs indépendants, les solutions que vous avez mises en place peuvent guider vos collègues ! Ce concours est ouvert au-delà des adhérents de l'AFMR et des Maîtres Restaurateurs. À noter qu'il n'est pas ouvert aux membres du Conseil d'administration de l'AFMR.

Un jury de professionnels et d'experts de l'économie circulaire se réunira pour évaluer chaque dossier et récompenser les meilleurs.

Pour pouvoir participer, il vous suffit de présenter un Kbis de moins de 3 mois, et d'autoriser HÉSIODE à publier vos solutions pour une restauration durable.

**30 000 €
À GAGNER !**

CONSTITUTION DU DOSSIER

Pour constituer votre dossier il suffit de **décrire votre organisation** et de remplir les documents en Pièces Jointes comme suit :

LE SUJET

Je présente mon protocole traitement des déchets dans le but de les réduire au maximum :

1	Les déchets alimentaires : note /6
2	Les emballages (tous y compris produits d'entretien) : note /5
3	Les verres usagés : note /1
4	Les huiles et matières grasses : note /1
5	Les eaux usées (ou vont-elles) : note /1
6	Quid des caisses à poissons en polystyrène : note /2
7	Faisabilité, coût, organisation et formation des collaborateurs, autoévaluation de l'impact : note/3
8	Mon plus à moi ! Une idée originale : note /1

**30 000 €
À GAGNER !**

Votre dossier **exclusivement numérique** pourra être complété de **factures, photos, schémas et protocoles** en Pièces Jointes. Vous vous engagez également à recevoir un **contrôleur désigné** par le jury qui pourra ainsi le valider afin de **prétendre au palmarès final**.

LE JURY

- Un membre de l'AFMR
- Un professionnel du traitement des déchets
- Un représentant du Ministère de la transition écologique

LES RÉCOMPENSES

Attention, seuls les 100 premiers dossiers reçus par HÉSIODE seront étudiés. Les 8 meilleurs notés sur 20 seront récompensés. A l'issue de ce concours, HÉSIODE et l'AFMR publieront un livre blanc regroupant toutes vos solutions que nous remettrons au ministre en charge.

- Le premier : 10000 €
- Le second : 5000 €
- Le troisième : 4500 €
- Le quatrième : 4000 €
- Le cinquième : 3000 €
- Le sixième : 2000 €
- Le septième : 1000 €
- Le huitième : 500 €

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Votre dossier doit être envoyé par courriel dans la boîte mail du fonds Hésiode : concours.objectifzerodechet@gmail.com avant le 30 JUIN 2023 À MINUIT. Les résultats du concours seront proclamés le 2 octobre après évaluation et inspection dans vos locaux. Une cérémonie pour cet évènement sera organisée en présence d'un représentant du ministère de la transition écologique.

Suivez le déroulé du concours sur le site du fonds HÉSIODE : hesiode.org

Le Président
Alain Fontaine

Le Trésorier
Laurent Poumeyrau

Membre du Bureau
Pascal Raffray

30 000 €
À GAGNER !